



Association Belge des Victimes de l'amiante
Vereniging van Asbestslachtoffers in België
Belgian association of asbestos victims



Association Nationale de Défense des
Victimes de l'Amiante, France



le 27 novembre 2020

Emiliano Alonso, Président,
Association internationale du chrysotile
Alonso & Asociados
B-10-11 Avenue des Arts 10ième
Bruxelles B-1210, Belgique

=

Alonso & Asociados
Serrano 3, 5 Izquierda
Madrid 28001, Espagne

M. Emiliano Alonso,

Nous vous écrivons en votre qualité de président de l'Association internationale du chrysotile.

Des preuves scientifiques accablantes ont démontré que toutes les formes d'amiante provoquent des maladies mortelles et qu'il n'est pas possible d'utiliser l'amiante de façon sécuritaire. Par conséquent, les pays européens, comme la Belgique et l'Espagne, où vous vivez et où sont vos sociétés de lobbying, ainsi que d'autres pays, ont interdit l'amiante.

De toute évidence, si l'amiante est nocif en Belgique et en Espagne et dans d'autres pays

européens, il l'est également dans les pays en développement économique, où l'Association internationale du chrysotile encourage son utilisation.

Il est clair que les populations des pays en développement économique méritent d'être protégées des dommages causés par l'amiante tout autant que les populations des pays européens.

L'amiante chrysotile représente 95 % de tout l'amiante vendu au cours du siècle dernier. Depuis plus de deux décennies, l'amiante chrysotile est la seule forme d'amiante vendue dans le monde.

L'Association internationale du chrysotile (AIC) nie les preuves scientifiques et promeut l'utilisation de l'amiante chrysotile dans les pays en développement économique, affirmant que l'exposition à des niveaux élevés de fibres d'amiante chrysotile - dix à cent fois plus élevés que ceux autorisés par les pays européens - ne cause aucun dommage pour la santé. Dans le monde entier, pas une seule organisation scientifique réputée ne soutient la position de l'AIC .

L'AIC fait pression auprès des Nations Unies pour empêcher que l'amiante chrysotile ne soit inscrit sur la liste des substances dangereuses de la Convention de Rotterdam, malgré le fait que le comité scientifique d'experts de la Convention ait demandé sans cesse depuis de nombreuses années son inscription. L' AIC refuse ainsi aux pays en développement leur droit au « consentement préalable en connaissance de cause », qui est prévu par la Convention de Rotterdam. Ainsi l'AIC réussit à continuer à vendre de l'amiante chrysotile comme un produit prétendument «sécuritaire» sans avertissement.

Les directeurs de l'AIC représentent des sociétés minières d'amiante en Russie, au Kazakhstan et au Zimbabwe et des industriels de l'amiante en Inde et au Mexique. L'AIC est financé par ces sociétés d'amiante et promeut leurs intérêts et leurs profits.

Les organisations mondiales d'experts en santé, telles que l'Organisation mondiale de la santé, le Centre international de recherche sur le cancer, la Commission internationale de la santé au travail, l'Union pour la lutte internationale contre le cancer, l'Association internationale de la sécurité sociale, la Fédération mondiale des associations de santé publique, entre autres, ont tous demandé que partout dans le monde on cesse l'utilisation de toute forme d'amiante.

L'AIC vilipende ces organisations scientifiques expertes, alléguant qu'elles font partie d'une croisade corrompue et féroce pour interdire l'amiante, qui serait alimentée par de « grands intérêts occultes ».

Depuis plus de 15 ans, vous représentez l'AIC à l'ONU et ailleurs et vous aidez à promouvoir l'utilisation de l'amiante dans les pays en développement économique. Maintenant vous êtes le président de l'AIC.

Nous vous appelons à faire preuve d'intégrité et à:

- Respecter les preuves scientifiques accablantes selon lesquelles toutes les formes d'amiante devraient être interdites;
- Arrêter de promouvoir l'utilisation de l'amiante dans les pays en développement;
- Arrêter de diffuser des informations erronées qui causent des dommages et des pertes de vie;
- Démissionner immédiatement de votre poste de président de l'Association internationale du chrysotile.

Dans l'attente de votre réponse.

Eric Jonckheere, Président
Association Belge des Victimes de l'Amiante

Jacques Faugeron, Président
Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante, France

Giuliana Busto, President
Associazione Familiari Vittime Amianto, Italia

Joanne Gordon, Chair
Asbestos Victims Support Group UK

Kathleen Ruff, Director
RightOnCanada.ca, Canada